



# Prestige & Prescott ®

CENTRE DE FORMATION VTC AGREE

Agrément : VTC-2015-83-03

VTC06-2016-03

## FICHE STAGE

**FORMATION CONTINUE OBLIGATOIRE CHAUFFEUR VTC  
REMISE A NIVEAU de 14 H  
Arrêté du 11 août 2017**

### RUBRIQUES :

<b>Objectif :</b>	Former les stagiaires aux contenus pédagogiques des 4 modules ( 3 modules d'approfondissement obligatoires et 1 module d'approfondissement au choix ) du programme de remise à niveau VTC conformément à l'arrêté du 11 août 2017 afin d'être en règle quant à l'obligation de suivre une formation continue de remise à niveau tous les 5 ans à partir de la première date d'obtention de la carte professionnelle de chauffeur pour renouvellement de la carte VTC.
<b>Public :</b>	Toute personne titulaire de la carte VTC de 5 ans ou plus.
<b>Durée :</b>	14 heures (3h30 par module) (Adaptabilité de la formation en fonction du profil du stagiaire)
<b>Modalités d'accès formation :</b>	Entretien individuel avant de commencer la formation.
<b>Date &amp; Horaires et lieu :</b>	Formation individuelle en face à face pédagogique. (Adaptabilité de la formation en fonction de la disponibilité du stagiaire) Callian 83440 , Aéroport de Nice ou précisé dans la convocation .
<b>Rythme :</b>	Deux journée de 7H chacune
<b>Pré requis :</b>	Carte professionnelle VTC de 5 ans ou plus.
<b>Nombre de participants :</b>	1 participant.
<b>Formateur et responsable pédagogique :</b>	Mme Prescott diplômée d'un Master universitaire. (Anglais et droit des affaires) Titulaire de la Carte VTC, habilitée TOEIC
<b>Méthode :</b>	L'approche est essentiellement pragmatique et participative (pédagogie coopérative et différenciée). Exposés, débats, discussions, participeront à la fertilisation croisée.
<b>Techniques pédagogiques :</b>	TICE ( supports papiers, e-learning, power point, video , Internet)
<b>Coût de la formation :</b>	250 € HT les 2 journées de 7 H chacune

**07 80 44 15 90**

614 chemin Jean-Paul - 83440 CALLIAN (Fayence) (France)

+33 (0)7 80 44 15 90



E-mail : [prestige.prescott@aol.com](mailto:prestige.prescott@aol.com)—Site : [prestige-prescott-vtc.com](http://prestige-prescott-vtc.com)

Siret 812 621 431 00012— D.A 93 83 04987 83 APE 8559 A



# Prestige & Prescott ®

CENTRE DE FORMATION VTC AGREE

Agrément : VTC-2015-83-03

VTC06-2016-03

<b>Modalités de Validation :</b>	<b>Attestation de stage de formation continue de 14 h</b> – délivrée par l'organisme de formation - – <b>Nouvelle carte envoyée par la préfecture.</b>
<b>Modalités d'évaluation :</b>	QCM <b>Initial</b> au début de la formation –objectif : évaluer le niveau du stagiaire avant début de formation. En fonction du pourcentage de réussite, personnalisation de la formation. QCM <b>formatif</b> à la fin de chaque module -Objectif : évaluer les acquis en cours de formation. Si le module n'est pas validé à 50%, accompagnement individuel du stagiaire. QCM <b>terminal</b> de 110 questions sur tous les 7 modules. (examen blanc du VTC)- Mise en situation réelle de l'examen. Si le stagiaire n'obtient pas la note de 12/20, accompagnement personnalisé.  <b>Evaluation de la formation</b> : une enquête de satisfaction est à renseigner à la fin de chaque formation.

## PROGRAMME REMISE A NIVEAU VTC 14 HEURES

### **A) Droit du transport public particulier de personnes (T3P) 3H30**

- Connaître la réglementation s'appliquant aux différents modes de transports publics particuliers : taxis, VTC, véhicules motorisés à deux ou trois roues ;
- Connaître la réglementation relative à l'utilisation de la voie publique pour la prise en charge de la clientèle pour les différents modes de transports publics particuliers ;
- Connaître les obligations générales relatives aux véhicules ;
- Connaître les obligations relatives au conducteur : conditions d'accès et d'exercice de la profession, obligations de formation continue ;

**07 80 44 15 90**

614 chemin Jean-Paul - 83440 CALLIAN (Fayence) (France)

**+33 (0)7 80 44 15 90** 

E-mail : [prestige.prescott@aol.com](mailto:prestige.prescott@aol.com)—Site : [prestige-prescott-vtc.com](http://prestige-prescott-vtc.com)

Siret 812 621 431 00012— D.A 93 83 04987 83 APE 8559 A



# Prestige & Prescott ®

**CENTRE DE FORMATION VTC AGREE**


**Agrément : VTC-2015-83-03**

**VTC06-2016-03**

- Connaître la composition et le rôle des divers organismes administratifs, consultatifs et professionnels ;
- Connaître les autorités administratives et juridictions compétentes dans le cadre de l'activité du transport public particulier de personnes ;
- Connaître les obligations du conducteur en matière d'assurance, l'identification des assurances obligatoires et les conséquences à ne pas être assuré ;
- Connaître les agents susceptibles de procéder à des contrôles en entreprise ou sur route et leurs prérogatives respectives ; savoir présenter les documents relatifs au conducteur et au véhicule ;
- Connaître les sanctions administratives et/ou pénales encourues en cas d'infraction à la réglementation ainsi que les voies et délais de recours ;
- Connaître les règles relatives à la prise en charge des personnes à mobilité réduite ;
- Avoir des notions sur la réglementation s'appliquant aux transports collectifs assurés sous la forme de services occasionnels ainsi que sur le transport à la demande ;
- Avoir des notions sur les règles s'appliquant aux pratiques de covoiturage entre particuliers et aux offres de transport privé ;
- Connaître les dispositions relatives aux intermédiaires, en ce qui concerne la relation avec le conducteur.

**07 80 44 15 90**

614 chemin Jean-Paul - 83440 CALLIAN (Fayence) (France)

**+33 (0)7 80 44 15 90** 

**E-mail : [prestige.prescott@aol.com](mailto:prestige.prescott@aol.com)—Site : [prestige-prescott-vtc.com](http://prestige-prescott-vtc.com)**

Siret 812 621 431 00012— D.A 93 83 04987 83 APE 8559 A



# Prestige & Prescott ®

CENTRE DE FORMATION VTC AGREE  
Agrément : VTC-2015-83-03  
VTC06-2016-03

## **B) Réglementation spécifique à l'activité de voiture de transport avec chauffeur**

**3H30**

- Connaître les dispositions relatives aux exploitants : les modalités d'inscription au registre des VTC, les règles relatives à la capacité financière...
- Connaître les obligations spécifiques relatives aux véhicules d'exploitation (dimensions, puissance, âge...) et connaître leur signalétique.
- Savoir établir les documents relatifs à l'exécution de la prestation de transport qui doivent être présentés en cas de contrôle.

## **C) Sécurité routière 3H30**

- Savoir appliquer les règles du code de la route (signalisation, règles de circulation, comportement du conducteur, usage ceinture de sécurité, utilisation des voies dédiées...);
- Connaître et éviter les risques liés à l'alcoolémie, l'usage de stupéfiants, la prise de médicaments, le stress, la fatigue ;
- Connaître les principes de conduite rationnelle pour économiser le carburant, réduire le bruit et préserver le matériel et l'environnement ;
- Savoir appliquer les règles de sécurité concernant l'utilisation des téléphones et ordiphones dans les véhicules ;
- Savoir respecter les obligations en matière d'entretien et de visite technique des véhicules ;
- Savoir appliquer les règles de conduite à tenir en cas d'accident (protection des victimes, alerte des secours, premiers secours à porter...);
- Savoir rédiger un constat amiable d'accident matériel ;

**07 80 44 15 90**

614 chemin Jean-Paul - 83440 CALLIAN (Fayence) (France)

+33 (0)7 80 44 15 90

E-mail : [prestige.prescott@aol.com](mailto:prestige.prescott@aol.com)—Site : [prestige-prescott-vtc.com](http://prestige-prescott-vtc.com)

Siret 812 621 431 00012— D.A 93 83 04987 83 APE 8559 A



# Prestige & Prescott ®

**CENTRE DE FORMATION VTC AGREE**  
**Agrément : VTC-2015-83-03**  
**VTC06-2016-03**

- Connaître les sanctions des infractions au code de la route ;
- Connaître la réglementation du permis de conduire (permis à points, permis probatoire, annulation, invalidation et suspension de permis) ;
- Savoir prendre en charge des passagers et leurs bagages en assurant la sécurité des personnes et des biens.

<b>D) Anglais</b>	<b>3H30</b>
-------------------	-------------

Comprendre et s'exprimer en anglais, au niveau A2 du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues, pour :

- accueillir la clientèle ;
- comprendre les demandes simples des clients ;
- demander des renseignements simples concernant le confort de la clientèle ;
- Tenir une conversation très simple durant le transport ;
- prendre congé des clients.

**07 80 44 15 90**

614 chemin Jean-Paul - 83440 CALLIAN (Fayence) (France)

**+33 (0)7 80 44 15 90** 

E-mail : [prestige.prescott@aol.com](mailto:prestige.prescott@aol.com)—Site : [prestige-prescott-vtc.com](http://prestige-prescott-vtc.com)

Siret 812 621 431 00012— D.A 93 83 04987 83 APE 8559 A